

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

**Délibération n° DB 2022- 15**

Date de la convocation : 09/03/2022

Membres en exercice : 24

Membres présents : 14

Membres votants : 19

Le seize mars deux mille vingt-deux , le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

**Présents :** Mmes ANDREY Danielle, DION Valentine, LAMPSON - GUEILLOT Nadège, PAYEN Françoise et MM. CANIVENQ Roland, DANNEAUX Dominique, DAUPHY Bruno, DUGARD Yann, FLEURY Vincent, , LAURENT CHAUVET Pierre, LORFEUVRE Gérald, MANCEAUX Christophe, , NANJI Désiré Léopold, SINGLIT Benoit.

**Représenté :** M. DE POUILLY Jean donne pouvoir de vote à M. SINGLIT Benoit, M. MEIS Michel donne pouvoir de vote à M. LAURENT-CHAUVET Pierre, M. POTRON Pierre donne pouvoir de vote à M. LAURENT-CHAUVET Pierre, M. SALEZ René donne pouvoir de vote à M. FLEURY Vincent, M. THIERION Vincent donne pouvoir de vote à M. NANJI Désiré.

Secrétaire de séance : Mme Françoise PAYEN

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE  
DU DISPOSITIF DE RENOVATION DE TOITURES/FACADES**

Vu les statuts de la Communauté de Communes et notamment la compétence « Politique du logement et du cadre de vie » ;

Vu la délibération n°DC2021/11 du Conseil Communautaire du 17/02/2021 adoptant la révision du dispositif de soutien à la rénovation de toitures et façades et confiant délégation au Bureau pour l'attribution des subventions ;

Vu la délibération n°DB2021/68 du 21/10/21 attribuant des subventions pour rénovation de toitures et façades et notamment au profit de Mme COLLIN/M. CHAPPUY ;

Considérant que le montant de la dépense éligible du dossier de Mme COLLIN/CHAPPUY est modifié ;

Après en avoir délibéré, le Bureau DECIDE, à l'unanimité, d' ATTRIBUER la subvention suivante pour la rénovation de toitures :

Prénom Nom	Adresse de résidence	Type de propriétaire	Travaux	Montant travaux	Montant éligible	Subvention prévue
	08250 GRANDPRE	PO	Toiture	22 356,81 €	10 000,00 €	1 500,00 €
	08310 PAUVRES	PO	Toiture	37 284,77 €	10 000,00 €	1 500,00 €

**Dossier annulé et remplacé – Bureau du 20 octobre 2021 :**

.../...

.../...Page2/2 Délibération DB2022/15

<b>Mme COLLIN Anne M. CHAPPUY Damien</b>	54 Rue Guillaume de Machaut 08310 MACHAULT	PO	Toiture	5 258,79 €	5 159,79 €	773,96 €
--	--	----	---------	------------	------------	----------

- CHARGE le Président ou son représentant de signer tous les actes à intervenir.

Pour copie conforme

Le Président,

  
Benoît SINGLIT

